Rapport

du Vicariat de Grouard (1959)

Le Vicariat de Grouard est la partie sud de l'ancien Vicariat de l'Athabaska-Mackenzie fondé en 1862 et divisé le 30 juillet 1901; le district de l'Athabaska en ayant été détaché en 1927 pour être réuni au Vicariat du Mackenzie, le Vicariat reçut le nom de Grouard, en l'honneur de son titulaire, ce vénérable Patriarche des Missions du Nord que fut S.E. Mgr Emile GROUARD qui mourait le 7 mars 1931, quatre mois avant de célébrer son Jubilé d'Or épiscopal.

Le territoire du Vicariat forme un rectangle remplissant presque toute la partie nord de la Province de l'Alberta: approximativement, sa longueur est de 340 milles, sa largeur de 260 milles, sa superficie de 88,000 milles carrés.

Deux chemins, carrossables en toute saison, le traversent: l'un, plus ou moins parallèle à la frontière sud; l'autre, divisant le territoire en deux parties inégales, va du sud au nord et deviendra l'une des grandes artères desservant le Mackenzie.

Environ 20% des terres sont colonisées ou colonisables; de nombreuses paroisses agricoles pourraient encore être fondées, mais l'ère n'est pas à la colonisation malgré une sage propagande faite à cet effet par une branche de notre Action Catholique, la Société de l'Etablissement Rural.

Nos forêts immenses fournissent du bois de construction et du bois de pulpe; nos lacs poissonneux procurent une nourriture assurée à la plupart de nos Indiens et des nos Métis, même une pêche commerciale; des marécages étendus se trouvent dans toutes les directions; certains pourraient être drainés et transformés en culture, mais il y a encore trop de riches terrains disponibles, pour entreprendre ces drainages dispendieux. Des orignaux, des chevreuils, même des caribous (à l'extrémité nord) et plusieurs espèces d'animaux à fourrure, surtout le castor et le vison, sont assez nombreux pour fournir de la nourriture ou des revenus.

Mais notre Vicariat où, il y a cent ans, la pauvreté était extrême et demandait de l'héroisme à nos missionnaires, paraît receler dans son sous-sol des richesses immenses: c'est ce que nous feraient croire les magnats du pétrole qui, ces derniers dix ans, ont dépensé des millions de dollars dans le but, moins d'exploiter immédiatement que de déterminer la quantité d'huile et de gaz qui s'y trouvent accumulés. La grande finance internationale a mis la main sur ces ressources naturelles et nous ne savons quand elle en fera une exploitation générale. Jusquà date, notre population n'en a retiré que de l'emploi occasionnel et l'usage de l'huile et du gaz pour les besoins de quelques localités.

I. - LA POPULATION

La population totale du Vicariat à la fin de l'année dernière se chiffrait à environ 73.000 Catholiques et Protestants.

L'Eglise compte 27,795 Fidèles, dont 3,586 Indiens. 6,394 Métis. 17.815 Blancs.

Notre Vicariat de Missions a charge de tous les Indiens moins quelques dizaines, de 4,413 Métis. de 5,524 Blancs; les autres étant confiés au clergé séculier, aux Oblats de la Province Ste.Marie de

Régina, aux Pères Rédemptoristes. Il y a dans les localités où nos pères travaillent 4,891 Protestants appartenant à une douzaine de sectes.

Les Indiens

Les Indiens seraient dans notre région de l'Amérique depuis quelques milliers d'années au dire d'antropologistes contemporains.

Depuis la moitié du XVIIIe siècle, des femmes indiennes se sont mariées à des explorateurs ou à des commerçants européens et canadiens pour former la race métisse.

Au début, Indiens et Métis partageaient le même genre de vie, et n'étaient pas distingués politiquement. Ils étaient les possesseurs de cette partie du pays, de par le droit naturel; Le Gouvernement du Canada, respectant leurs droits, leur proposa des contrats qui furent librement acceptés et qui fixaient définitivement le statut légal des trois groupes ethniques concernés, Indiens, Métis, Blancs.

Les Indiens, en cédant la grande partie de leurs terres, acceptèrent de se cantonner sur des réserves ou territoires proportionnels à leur nombre, reçurent nombre de privilèges dont l'éducation gratuite de leurs enfants, l'hospitalisation de leurs malades: mais ces privilèges comportaient une tutelle et en faisaient les pupilles de l'Etat.

Les Metis

Les Métis, par ce traité avec le Gouvernement Canadien, reçurent tous les droits du citoyen canadien, et un lot de terre arable de 320 âcres ou une somme d'argent équivalente au prix courant de cette terre.

C'était avant l'immigration en masse des Blancs et les Métis croyaient que leur région ne serait jamais envahie par ces derniers, donc que l'immensité du territoire où ils vivaient continuerait d'être

à leur usage et qu'ils pourraient poursuivre leur même genre de vie vagabonde et insouciante avec les mêmes moyens, la chasse et la pêche.

Aussi des blancs en profitèrent-ils, en achetant leurs terres à des prix dérisoires ou en leur faisant dépenser inutilement les argents versés. C'est la faute des gouvernants d'alors, de n'avoir pas protégé leurs nouveaux citoyens, ces Métis, contre des profiteurs souvent malhonnêtes; ce fut l'origine, pour une part, de la situation économique misérable de nos Métis, situation qui s'est empirée avec les années et avec leur accroissement; le Gouvernement, pour en être en partie responsable, devrait réparer en proportion.

Peu à peu, les Métis furent repoussés dans les bois qui d'ailleurs ne leur appartenaient pas, étant la propriété de la Couronne, mais ils y étaient tolérés. Ils en furent réduits à gagner une subsistance piteuse en s'embauchant occasionnellement pour des blancs, en recourant à la chasse et à la pêche, le temps que ces dernières ne sont pas prohibées.

Aujourd'hui, nos 6,394 Métis forment des groupements autour de chaque réserve indienne où ils comptent ordinairement des parents, car il y a des mariages fréquents entre indiens et métis; partageant la même vie sociale, les mêmes goûts, ayant les mêmes tendances et preque le même sang, ces unions sont inévitables; d'autres groupes, pour trouver du travail, vont se loger dans des taudis autour des villes et des villages où ils deviennent la proie de l'ivrognerie et du vice, Bon nombre sont dégénérés, surtout parmi les hommes et les jeunes gens; ils conservent la foi, mais ils n'en vivent pas, sinon rendus à la vieillesse ou à l'article de la mort.

Les Blancs.

Les Blancs commencèrent à immigrer en 1912. Les uns vinrent dans le noble but de se tailler un

avenir sur nos terres fertiles et d'y établir leurs enfants, mais surtout de sauvegarder leur foi en se groupant pour former des paroisses homogènes où ils conserveraient aussi leur langue et leurs traditions; c'est ainsi que nous avons des séries de paroisses française et allemande; des Anglais, des Irlandais, des Polonais, des Slaves forment des noyaux moins nombreux et plus dispersés.

D'autres vinrent par esprit d'aventure, par besoin de nouveau, par désir de lucre, ou encore, pour cacher une réputation entachée, même pour implanter des idées novatrices, athées, communistes.

D'où deux courants d'idées et de moeurs dès les débuts, celui des bons, celui des autres.

Aux besoins des Catholiques, nos pères, sous la direction de leur Vicaire Apostolique, répondirent magnifiquement, malgré la pauvreté de leurs moyens, en établissant des paroisses partout où le justifiait le nombre des fidèles, en visitant les colons éloignés en autant qu'ils le pouvaient.

Des familles et surtout des individus perdus au loin, perdirent l'habitude de fréquenter l'église; aujourd'hui, avec la multiplication des paroisses et des dessertes, cet isolement ne se trouve plus et ces gens ont repris le chemin de l'église.

Les Protestants

La population protestante qui nous entoure présente à peu près les mêmes caractéristiques: elle compte ses fervents et ses négligents au point de vue religieux.

Les vieilles sectes de l'Europe demeurent sérieuses au sujet des grands principes, surtout ceux de la morale, mais elles ont peine à enrégimenter leurs jeunes, même leurs jeunes familles, et nombre d'enfants ne sont pas même baptisés.

De nouvelles sectes originaires d'Amérique prêchent des doctrines fort diverses, les unes fantasti-

ques et font une propagande fanatique qui en appelle à certaines classes de gens; elles ont pénétré dans quelques-unes de nos missions, attirant nos Indiens et nos Métis par force dons et même services, mais n'cnt pu faire encore que quelques adeptes que nous espérons reconquérir. Tout de même, il nous faut les surveiller de près pour les empêcher d'entrer dans la bergerie; à cette fin, il nous faudrait deux missionnaires de plus et nous ne les avons pas.

Les relations entre Catholiques et Protestants sont paisibles, coopératives même, dans les domaines social, économique, politique; les antagonismes batailleurs d'autrefois ont disparu; la lutte, quand il y en a ne se fait plus que d'une manière secrète et non plus sur les questions religieuses proprement dites, mais sur des questions connexes, comme la nomination d'un catholique à un poste de commande pour lequel la majorité protestante pense d'abord aux siens.

II. - LE MINISTÈRE

Les notes précédentes éveillent une idée des travaux que nos quarante pères du ministère ont à accomplir auprès ds 13,095 Fidèles qui leur sont confiés.

Si ces derniers étaient plus groupés, nos pères suffiraient amplement à la tâche, mais ils sont tellement dispersés qu'ils nécessitent trois fois plus de prêtres que là où la population est dense; ainsi nous avons six missions qui s'étendent sur une distance de 100 milles; quatre, sur 50 milles; à neuf de nos paroisses, sont rattachées une ou deux dessertes, distantes d'une dizaine de milles.

Nos curés et nos missionnaires ont aussi à répondre à des exigences accessoires à leur ministère: voyages par des chemins souvent ou boueux, ou enneigés, ou glacés; entretien de leur église, de leur maison; coupe du bois de chauffage; construction

et amélioration de leurs bâtisses; préparation de leurs repas; soucis de leurs finances. Autant de choses qui leur enlèvent un temps qu'ils pourraient, avec beaucoup d'avantages, employer à leur prédication, au catéchisme, à l'Action Catholique. à chercher et à ramener les brebis perdues, à convertir leurs concitoyens protestants dont bon nombre sont inquiets au sujet de leur religion et joindraient la nôtre si nos pères avaient le loisir de s'occuper d'eux.

D'où une première peine pour les nôtres du ministère, celle de ne pouvoir faire tout le bien qu'ils souhaiteraient faire, en ne pouvant se consacrer au travail directement spirituel comme ils le désireraient; certains en furent déconcertés et sollicitèrent leur retour à leur province d'origine. pour n'avoir pas à tant s'occuper du matériel et du temporel.

C'est que nos Indiens et nos Métis ne soutiennent guère leurs missionnaires et nos Blancs. pour le faire davantage, n'ont pas toujours les moyens de le faire adéquatement; d'où les conséquences énumérées pour nos pères.

Au point de vue spirituel, nos missionnaires ne retirent pas beaucoup de consolation de leurs ouailles indiennes et métisses qui fréquentent peu les sacrements, les offices religieux. même la messe du dimanche, qui ne vont au prêtre que s'ils ont besoin de travail, de services, d'assistance.

Ce n'est pas qu'ils soient antipathiques à leur missionnaire, car ils le reçoivent avec joie chez eux; ils accepteraient à domicile des catéchismes habilement présentés, en compensation des sermons du dimanches qu'ils manquent habituellement, mais quel temps il faudrait! La ferveur religieuse ne se rencontre pas souvent dans nos missions. Le voisinage des Blancs n'y aide pas ordinairement, j'entends des Blancs qui, de fait, les entourent; l'idéal serait leur groupement loin de ces derniers, autour d'une église et d'une école, externat ou pensionnat dirigé par des religieuses ou des laics apôtres. Mais alors,

il faudrait toute une organisation économique pour qu'ils pourvoient à leur subsistance et une telle organisation n'est pas de notre ressort, mais du ressort de nos Gouvernements, Fédéral, pour les Indiens, Provincial, pour les Métis. Ce n'est pas que ces Gouvernements aient été insouciants à leur égard; de fait, ils ont dépensé et dépensent encore en leur faveur des sommes d'argent considérables, mais sans résultats saillants. Leur civilisation ne se fait pas plus vite et plus facilement que leur évangilisation. L'atavisme, l'ignorance, le milieu, la condition sociale, la situation économique, en sont les causes profondes. Des blancs les critiquent et les méprisent, mais avant de leur jeter la pierre, ils feraient bien d'abord de s'étudier eux-mêmes, puis d'étudier combien il a fallu de temps à leurs ancêtres païens pour évoluer jusqu'à la perfection qu'ils réclament de nos Indiens et de nos Métis.

Une autre source de peine pour nos missionnaires est la pauvreté de ces derniers: les premiers possesseurs de notre grand pays, aux richesses reconnues et même distribuées au loin, ont souvent à souffrir de la faim et du froid. Nos pères s'ingénient à les soulager.

Ils font venir de parents, d'amis, d'ouvroirs, des habits usagés soigneusement réparés; ils en habillent parfois toute leur colonie; encore faut-il distribuer ce linge avec discernement pour ne pas faire des jaloux, parce que la pauvreté extrême est mauvaise conseillère. Ils nourissent leurs plus indigents et leurs malades, font servir un dîner aux élèves de quelques externats où les enfants se rendent parfois, sans avoir eu de quoi déjeuner et qui en deviennent si faibles qu'ils ne peuvent suivre la classe. C'est la faute des parents, surtout des pères de familles, mais c'est un crève-coeur de voir ainsi souffrir ses ouailles, surtout des enfants, et le missionnaire ne peut tout de même pas nourrir tout son peuple.

En retour de ces bienfaisances du missionnaire, on ne lui « bûchera pas un voyage de bois » sans paiement! Cependant, il ne faut pas mesurer à ce fait et autres semblables leurs sentiments. Ils n'ont pas toutes les obligeances, loin de là, mais ils l'aideront des journées entières à faire un pénible voyage, à sortir d'une panne: ils lui sont plus attachés qu'ils ne le manifestent, le suivent attentivement dans ses allées et venues, aiment à l'avoir dans leur milieu; ils se laisseront aller à de petites critiques, mais n'iront pas, comme le blanc, à des oppositions malignes et savantes.

Nos paroisses blanches sont plutôt ferventes malgré la mentalité générale qui ne prête pas à la piété: les sacrements et la messe du dimanche sont régulièrement fréquentés, les oeuvres de l'Eglise très actives, quoique tous n'y prennent pas part.

En effet, nos Fidèles ont à se prémunir contre une ambiance de jouissance continuelle prônée par la radio, la télévision, les journaux jaunes, les revues mondaines, et offertes aux cinémas, aux danses, aux sports exagérés, aux buvettes, aux endroits de villégiature; toutes choses qui tentent de les accaparer au point de leur faire oublier le sérieux de la vie et la nécessité du sacrifice et du travail. Ils y réussissent, dans une proportion difficile à déterminer, par la piété et par la participation aux oeuvres d'Action Catholique établies pour chaque catégorie de fidèles.

III. - NOTRE COLLÈGE ET NOS ECOLES

Notre Vicariat jouit d'un ensemble d'édifices scolaires qui comptent parmi les plus riches et les plus modernes de l'Alberta et même du Canada.

C'est que S.E. Mgr le Vicaire Apostolique a consacré une attention et une énergie inlassables à ses écoles. Il a su profiter au maximum des subsi-

des généreux que le Gouvernement de l'Alberta, récemment enrichi par les royautés imposées aux compagnies qui désiraient des concessions d'huile et de gaz, a voulu distribuer aux écoles de la Province.

La jeunesse étudiante du Vicariat jouit donc d'établissements scolaires de première classe. mais surtout d'un personnel enseignant qui est certainement de toute première valeur parce que, en plus d'être officiellement qualifié, il est apostoliquement dévoué. la généralité de nos professeurs et instituteurs prenant une part active à notre Action Catholique

Disons d'abord avec emphase que presque toutes nos écoles sont catholiques parce que notre législation scolaire civile reconnaît les écoles confessionnelles moyennant certaines conditions faciles à remplir pour les Catholiques, et les soutient des deniers publics.

Les études s'y poursuivent jusq'au grade XII ou douzième année inclusivement; l'enseignement plus élevé est réservé à la seule université de l'Etat.

Jusqu'ici, nos élèves n'ont pas tiré tout le profit souhaitable des avantages qu'ils avaient; c'est qu'ils ne sont pas intelectuels comme dans certains pays d'Europe, à la suite d'ailleurs de leurs parents; mais il y a amélioration à ce sujet. Leur formation n'a pas été non plus, ce que nous en attendions; nous attribuons cette déficience, non pas à notre personnel enseignant, mais à une nouvelle méthode d'enseignement inventée par des pédagogues étrangers. qui vise à faire acquérir toute connaissance d'une manière facile et agréable, à former le caractère d'une manière doucereuse, en bannissant l'effort. Cette méthode n'a pas réussi comme on pouvait s'y attendre; elle est maintenant l'objet d'attaques virulentes par autres que les nôtres, et devra tôt ou tard être abandonnée.

Encore notre système scolaire comporte la coé-

ducation des sexes; nos concitoyens acatholiques ne connaissent que cette organisation de leurs écoles et ne croient qu'à cette organisation. Pourtant, cette coéducation conduit aux fréquentations anticipées et aux mariages, à un âge où les jeunes ne peuvent comprendre toute la dignité de cet état de vie. Ces fréquentations et ces mariages hâtifs sont deux plaies de notre société.

Nos écoles étant toutes catholiques, à quelques exceptions près, le catéchisme y est enseigné chaque jour par le prêtre et les professeurs ou instituteurs.

Depuis quelques années, nos écoles ont été graduellement centralisées, c'est-à-dire que les écoles éparses ont été réunies pour faire une école centrale avec classes multiples; les enfants trop éloignés sont transportés en autobus. Cette centralisation a pour avantages de favoriser le corps professoral en lui permettant plus d'entraide, les élèves, en les groupant par grades, éliminant ainsi les classes où plusieurs grades, même jusqu'à huit, étaient enseignés par un même instituteur.

Ces écoles sont nécessairement établies dans les centres où résident nos curés qui s'en servent comme foyers d'Action Catholique pour leurs jeunes: Croisade Eucharistique, ou Croisés, Association nationale pour les plus jeunes élèves, la Jeunesse Etudiante, pour les élèves plus vieux, la Jeunesse Agricole Catholique, la Relève Albertaine fondée par l'un de nos pères, les Troupes de Scouts ou de Guides. Ces écoles sont aussi pourvues de grands gymnases où, grâce à l'obligeance de nos commissaires d'écoles, nécessairement tous catholiques, d'autres oeuvres paroissiales peuvent avoir leurs réunions. Dames de Ste-Anne, Catholic Women's League, Etablissement Rural, Caisses Populaires, etc.

Notre Collège Notre-Dame de la Paix fait partie intégrante de l'Ecole Routhier de Falher, de par une entente avec la Commission scolaire de l'ndroit. Il

y a échange de professeurs et d'élèves: quatre de nos pères y sont professeurs réguliers, trois autres y donnent des cours spéciaux.

Nos Pères du Collège sacrifient généreusement la préférence de la plupart des prêtres, pour le ministère paroissial ou missionnaire, pour assumer les tâches ardues de l'enseignement aux niveaux élémentaire et intermédiaire, et celles encore plus ardues de la discipline et des organisations collégiennes; ils se sont astreints à des études prolongées, surtout durant leurs vacances, pour se qualifier selon les exigences de l'Etat, ou se munir de diplômes requis ou utiles.

Le but premier du Collège est d'orienter vers le sacerdoce. Le programme d'études s'éloigne de la formule classique, quoique les matières enseignées ne soient pas si différentes de celles du cours traditionnel, le latin excepté L'organisation que nous y avons a l'avantage de nous épargner des hommes et de l'argent; autrement. nous n'aurions pas été capables de commencer et de maintenir une telle institution. On y enseigne un peu le latin, mais nos élèves n'ont pas le temps. en raison du programme des études, de l'apprendre suffisamment pour entrer en Philosophie, et doivent ajouter une année d'études, dite de récupération, pour l'étudier davantage. ainsi que d'autres matières, ou approfondissement de matières, propres au cours classique. Nous avons maintenant quatre scolastiques qui ont suivi tout le cours du Collège et nous savons que plusieurs élèves actuels les suivront.

Le but second du Collège est de préparer aux métiers et aux professions libérales, surtout au métier d'agriculteur dont notre milieu a le plus besoin; les résultats sont encourageants et surtout promettent d'être meilleurs, pour des motifs complexes qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Nos professeurs exercent aussi un apostolat ad-

ditionnel, en étant directeurs d'associations diocésaines ou vicariales, membres et souvent directeurs de l'Association des Professeurs de la Province civile, de celle des Professeurs Catholiques.

IV. - LES PENSIONNATS INDIENS ET MÉTIS

Nos pères dirigent quatre pensionnats indiens et un pensionnat métis. Ils n'avaient pas jusqu'à ces dernières années de préparation pédagogique technique: ils s'en remettaient surtout aux religieuses qui, elles aussi, n'en avaient pas, pour un grand nombre; si pères et religieuses n'avaient pas de talents naturels à cet égard, les enfants en souffraient. L'on faisait ce que l'on pouvait dans les circonstances.

D'ailleurs, c'était la manière de faire chez les Catholiques du pays: l'on pensait que des prêtres avec leurs cours classique et théologique, que des religieuses instruites, ayant en plus étudié la spiritualité et l'ascétisme, pouvaient devenir éducateurs. Les professurs de nos universités catholiques regardaient de haut ces facultés de Pédagogie des universités neutres qui ne s'appuyaient que sur des principes matérialistes; ils croyaient que la Psychologie qu'ils enseignaient, étant basée sur nos principes inexpugnables, pouvaient résoudre tous les problèmes de l'enseignement et dicter les méthodes nécessaires.

Mais un jour, ils découvrirent que ces pédagogues qu'ils tenaient pour matérialistes, avaient tout de même inventé des données pratiques, une méthodologie qui rend l'enseignement moins onéreux pour le maître, et l'étude, moins laborieuse pour l'élève; ils eurent le bon esprit d'adopter les nouvelles méthodes, en élaguant leurs faux principes, pour nous donner une Pédagogie sûre et saine.

C'est pourquoi nos pères de l'enseignement, principaux et professeurs, sont allés se qualifier en Pédagogie dans nos universités catholiques; certains durent suivre des cours de nos universités neutres, mais ils étaient en mesure de ne pas se laisser tromper par les faussetés qu'ils pouvaient y entendre.

Aujourd'hui, nos principaux comme nos professeurs sont munis de diplôme en Pédagogie, à deux exceptions près: ceux qui ne le sont pas, compensent par des aptitudes naturelles qui nous permettent de les laisser sans inquiétude, dans nos oeuvres d'enseignement.

A présent, nos écoles indiennes et métisses ne sont pas loin du niveau des écoles blanches, exceptées celles dont les élèves, sortant des bois, n'ont pas une base suffisante pour recevoir notre enseignement fait selon et pour notre civilisation

Certains officiers du Gouvernement, nouvellement venus en contact avec nos Indiens, sont surpris de les voir si peu civilisés, du moins, si peu avancés, après les 75 ans que les Oblats ont commencé les écoles-pensionnats; ils doutent de la valeur de la formation que nous donnons et qui ne répondrait pas aux sacrifices d'argent consentis; ils oublient qu'il y a nombre de facteurs qui préviennent nos Indiens de pratiquer ce que nous leur avons enseigné. Dans tous les cas, nous pourrions être à la veille d'une surveillance gênante et d'une espèce d'intrusion dans la direction et l'organisation de nos écoles-indiennes.

V. - NOS FRÈRES COADJUTEURS

Ce que nous avons dit de nos pères, nous pouvons le répéter à l'adresse de nos frères coadjuteurs, en ce qui concerne leur esprit et leurs attributions.

Nous avons eu, au début du Vicariat, une pléiade de frères remarquables par leurs talents, leur dé-

tachement, leur piété; de ces pionniers, il ne nous reste plus que les FF. Johann WAGNER et Michel MATHIS qui dépassent les 80 ans, le F. Joseph KERHERVÉ, qui dépasse les 90 ans.

Notre monde actuel, avec sa mentalité, son indépendance, ses jouissances, ne donne plus que rarement ces vocations si bien trempées; aussi, le nombre de nos frères est-il descendu à 21, en comptant nos trois pionniers, dont deux ne peuvent guère travailler.

Il nous faudrait trois ou quatre fois plus de frères, pour répondre aux demandes et aux besoins de nos maisons, dont les plus solitaires en auraient un besoin spécial, parce qu'elles ne peuvent se procurer les services de laïcs qui y trouveraient une situation intenable, dépouvue qu'elle serait de toute vie sociale pour eux.

Parmi nos frères, nous aurions surtout besoin d'ingénieurs-mécaniciens, de menuisiers; nous n'en avons plus que quelques-uns; mais nous n'avons pu nous priver de nos frères, le temps d'aller faire l'apprentissage requis par le Bureau du Travail. Jusqu'à ces dernières années, nous avions une équipe de constructeurs pour nos églises, presbytères, écoles; nous n'avons plus de sujets pour la maintenir.

Nous avons deux novices et espérons un postulant; c'est dire que le recrutement ne se fait pas vite.

Malgré leur nombre restreint, nos Frères nous rendent des services inappréciables; nous apprécions leur fraternité pleine d'égards; nous escomptons leurs mérites pour le succès de nos oeuvres.

VI. - LA VIE RELIGIEUSE

Nouveau venu au Vicariat, je puis rendre un témoignage impartial à l'esprit religieux, à la piété, au détachement, au zèle de nos pères et frères.

Les surcharges, qui sont le lot du grand nombre, n'empêchent pas une belle fidélité aux exercices qui se font généralement en commun; la récitation totale en commun du bréviaire n'a lieu qu'aux retraites annuelles; partielle, elle a lieu au Collège les jours où il n'y a pas de classe, et aux retraites du mois.

La charité fraternelle mérite une mention spéciale; elle est faite d'égards, d'intérêts et de dévouement réciproques, de visites cordiales.

L'obéissance ne connaît pas de refus; pourtant la vie dans certains coins n'est ni consolante, ni facile!

La pauvreté serait une nécessité pour la plupart des nôtres, si elle n'était pas un devoir: à part nos pensionnats indiens et métis, abondamment pourvus par les Gouvernements Fédéral ou Provincial, nos pères et frères, s'ils n'ont pas à lutter pour leur subsistance, sont parcimonieusement soutenus par leurs fidèles. Nous avons dit que nos Indiens et nos Métis ne supportent pas leurs missionnaires: les Blancs font mieux, mais non pas au point de ne pas faire sentir la pauvreté à leurs curés; la plupart ne sont pas riches, étant des nouveaux venus dans un nouveau pays: ils ont eu à s'établir et à établir leur paroisse; paroissiens et fabriques ont généralement des dettes; curés comme paroissiens doivent économiser; cependant ces derniers sont moins soucieux que leur curé de payer leurs dettes; l'habitude s'est répandue de vivre largement, de ne se priver que rarement; viendra ensuite le devoir de payer ses dettes et surtout sa dîme

En somme, nos curés doivent économiser presque comme nos missionnaires quoique leur argent provienne d'une autre source.

Les permissions au sujet de la pauvreté sont fidèlement demandées.

VII. - CONCUSION

Nous croyons que les Oblats de Grouard font honneur à la Congrégation et qu'ils sont les dignes fils de Mgr de Mazenod en imitant ses vertus préférées: « Pratiquez bien parmi vous la charité. la charité, la charité, et, aux-dehors, le zèle pour le salut des âmes ».

Notre recrutement nous inquiète parce qu'il nous faudra attendre encore sept ans avant de recevoir des recrues régulièrement.

Entre-temps, nous n'en recevrons que trois et et nous avons six pères dépassant 74 ans, encore au ministère. et l'un a ses 84 ans; deux parmi eux, sont seuls pour tenir des postes.

Plus tard, nous espérons avoir une source constante de vocations au sacerdoce. par notre Collège Notre-Dame de la Paix.

MAJORIQUE LAVIGNE, O.M.I.
Vicaire des Missions